

---

## La république de Weimar et l'espace

Chemins vers une analyse nomotique du monde contemporain

*Spatiality and the Weimar Republic. Towards a nomotic analyzis of the contemporary world*

Dalie Giroux

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/1614>

DOI : [10.4000/gc.1614](https://doi.org/10.4000/gc.1614)

ISSN : 2267-6759

### Éditeur

L'Harmattan

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2007

Pagination : 23-42

ISBN : 978-2-296-05468-4

ISSN : 1165-0354

### Référence électronique

Dalie Giroux, « La république de Weimar et l'espace », *Géographie et cultures* [En ligne], 63 | 2007, mis en ligne le 25 décembre 2012, consulté le 22 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/gc/1614> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.1614>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 mars 2021.

---

# La république de Weimar et l'espace

Chemins vers une analyse nomotique du monde contemporain

*Spatiality and the Weimar Republic. Towards a nomotic analysis of the contemporary world*

Dalie Giroux

---

- 1 Les idées politiques développées sous la république de Weimar portent la marque d'un contexte intellectuel et juridico-politique à la fois particulier et fécond<sup>1</sup>. Cette fécondité s'explique par la double condition de la production intellectuelle de cette époque. D'une part, on y expérimente la désagrégation culturelle de ce que l'on pourrait appeler l'imaginaire du fondement de l'ordre politique. D'autre part, on y fait l'expérience de la naissance d'une entreprise bio-impériale, c'est-à-dire la montée du nazisme et l'avènement du Troisième Reich.
- 2 Dans l'historiographie des idées politiques de cette période, on sépare en général les penseurs en deux groupes. Le premier est constitué des « penseurs de l'exil ». On pense notamment ici aux gens de l'École de Francfort (Adorno, Benjamin, Horkheimer), aux étudiants de Heidegger (Jonas, Arendt), mais aussi à Cassirer, à Husserl, à Strauss ou encore à T. Mann et à Zweig ; ces intellectuels qui ont quitté l'Allemagne à la veille de l'ascension de Hitler au pouvoir ou pendant le règne nazi. Le second groupe est constitué des « personnes qui se sont compromises avec le régime nazi », au rang desquelles on trouve Jünger, Heidegger et Carl Schmitt, personnages suspects auxquels on associe souvent, de manière posthume, Nietzsche.
- 3 Une pensée de l'espace a pourtant émergé en Allemagne au début des années 1930, et celle-ci, par la particularité de son contexte politique et historique d'élaboration, semble échapper au clivage entre penseurs de l'exil et personnes qui se sont compromises avec le régime nazi. De surcroît, cette interrogation sur l'espace – qui a jusqu'à ce jour largement échappé à l'histoire des idées politiques – se développe dans un contexte qui présente une certaine parenté avec la situation « historico-mondiale » actuelle. En effet, l'Allemagne de l'entre-deux-guerres, en développant un point de vue de « perdant » sur la consolidation de l'hémisphère occidental, a en quelque sorte expérimenté *ante* une certaine actualité politique de notre temps. Sur le plan

international, cette époque est caractérisée par la prépondérance politique d'une Amérique triomphante (engendrant un certain ressentiment envers cette dernière). Elle est également caractérisée par l'existence d'un droit international complaisant, voire flou, par une pratique soutenue d'ingérence militaire et économique de l'hémisphère occidental dans le reste du monde avec en tête de cette alliance intrusive les États-Unis et la Grande-Bretagne. Commune était en Allemagne l'impression que le visage universaliste des institutions internationales camouflait des intérêts privés, et on connaissait en Europe de l'Ouest et aux États-Unis l'existence d'un ennemi international non-étatique, le communisme. Sur le plan de la politique intérieure, Weimar a été marqué par l'éclatement du continuum politique, par l'instabilité des gouvernements, et a vu se développer un cynisme croissant envers les institutions démocratiques. Dans la pensée et dans l'art, s'est développée une fascination pour la guerre et pour la technique, mais aussi une croyance de plus en plus forte en l'idée que la civilisation occidentale était sur son déclin.

- 4 Eu égard à ce contexte, la réflexion weimarienne sur l'espace interpelle les tentatives contemporaines de conceptualiser l'usage politique de l'espace. Dans cet esprit, ce texte opère une reprise critique de la question de l'espace telle qu'elle s'est posée en Allemagne dans l'entre-deux-guerres. Il se penchera dans un premier temps sur les méditations des années 1929-1930 de Heidegger sur l'espace. Il fera ensuite une incursion dans la pensée de l'espace de Husserl, que l'on retrouve dans une série de notes des années 1930. Il proposera enfin une discussion des notions de prise de terres et de *nomos* développées par Schmitt dans *Der Nomos der Erde*, ouvrage élaboré dans les années 1930 et 1940. Ce texte part de l'idée que la question de la spatialité humaine qui s'est posée dans la pensée allemande de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, loin d'être une « idiosyncrasie » nazifiante, offre des éléments pour une analyse nomotique du monde politique contemporain.

## Le monde selon Heidegger

- 5 Alors que la figure de Heidegger est associée à une phénoménologie qui porte sur la relation constitutive entre l'être et le temps, tout un pan du travail intellectuel du philosophe de Fribourg a en fait consisté en une méditation sur la relation constitutive entre l'être et l'espace<sup>2</sup>.

« Il y a la terre et la mer, des montagnes et des forêts, et dans tout cela il y a des animaux et des plantes, des êtres humains et des œuvres humaines, et là-dedans il y a aussi nous-mêmes. Ce caractère de l'étant en tant qu'il se trouve être là au sens le plus large ne pourra jamais être indiqué avec assez d'insistance : c'est en effet un caractère essentiel de l'étant, qui prend toute son ampleur dans notre quotidienneté – ampleur de ce qui se trouve être-là, en laquelle nous-mêmes sommes englobés. [...] Ce sont là des caractères du Dasein quotidien que la philosophie a jusqu'à présent négligés : ces choses trop évidentes sont ce qu'il y a de plus puissant dans notre Dasein, et ce qu'il y a de plus puissant est l'ennemi mortel de la philosophie » (1992, §65, p. 399).

- 6 Cette dimension « onto-spatiale », constante dans l'œuvre<sup>3</sup>, se trouve essentiellement associée aux différentes tentatives de définitions par Heidegger de l'idée de « monde » et de l'homme comme « configurateur de monde », notamment dans son séminaire de 1929-1930<sup>4</sup>. Une première définition de « monde » est offerte en 1946 :

« Le monde désigne de prime abord la somme de l'étant accessible, que ce soit pour l'animal ou que ce soit pour l'homme, en mesure variable selon le périmètre et selon la profondeur de pénétration » (Heidegger, 1992, p. 288-289).

- 7 Évoquant à la fois la mesure (idée d'étendue) et la pénétration (idée de subjectivité), évoquant donc une relation entre l'espace objectif et la perception de celui-ci, cette définition va permettre à Heidegger d'élaborer une distinction entre les différentes formes d'onto-spatialité : la matière présente une absence de monde, l'animal présente une pauvreté en monde (qui se rapporte au monde par « accaparement » et « encerclement »), alors que l'homme est « configurateur de monde ». Dépasant ici « l'aperception » naturelle de la relation entre l'humain et le monde (les forêts, les animaux, et nous dedans), Heidegger développe l'idée que l'homme est, en son essence, configurateur du monde : « C'est le Dasein en l'homme qui est configurateur du monde » (§68, p. 413). Le Dasein, « être-dans-le-monde », fait être le monde en le produisant, il donne au monde une figure, il le constitue. « Le Dasein est ce qui encadre, ce qui enveloppe » (§68, p. 414). C'est cette intimité de l'être et de l'espace qui doit nous guider ici vers une première élucidation de l'esprit spatial de Weimar.
- 8 La constitution du monde par le Dasein, explique Heidegger dans son mouvement de pensée caractéristique, est le fait d'un événement primordial qui fait partie de cette configuration du monde. Le caractère unitaire de cet événement fondamental, co-constitutif de l'être et du monde, ajoute plus loin le philosophe (1976), doit être conçu comme « projection ». Il s'agit d'un « événement qui rend possible, de fond en comble, tout fait de projeter connu dans la conduite quotidienne » (*Idem*). La projection « est monde », et le terme s'applique à ce geste qui comprend tous les autres<sup>5</sup>.

## Husserl et la Terre

- 9 On trouve une démarche analogue à l'onto-spatialité heideggerienne dans ce que l'on pourrait appeler la technique de la chair chez le philosophe Edmund Husserl :
- « Je ne suis pas en déplacement ; que je me tienne tranquille ou que je marche, ma chair est le centre et les corps en repos et mobiles sont tout autour de moi, et j'ai un sol sans mobilité. Ma chair possède de l'extension, etc., mais n'a pas de changement ou de non-changement local, au sens où un corps extérieur se donne comme en mouvement, se rapprochant, s'éloignant, ou comme immobile, proche, lointain. Cependant, le sol sur lequel ma chair va, ou non, n'est pas expérimenté comme un corps, à déplacer ou non intégralement » (Husserl, 1989, p. 18).
- 10 Dans une série de notes de recherche rédigées dans les années 1930 et publiées de manière posthume, Husserl tente de jeter les bases d'une « doctrine phénoménologique de l'origine de la spatialité, de la corporéité de la nature au sens des sciences de la nature » (1989, p. 11)<sup>6</sup>. Le point de départ est celui d'un geste d'ouverture au paysage qui, par déduction, à partir de l'universalité de cette expérience fragmentaire – infinité intellectuellement posée –, s'offre une cognition primordiale de l'espace-terre :
- « Je n'ai ni parcouru ni appris à connaître ce qui se trouve dans l'horizon, mais je sais que d'autres ont appris à en connaître un fragment, d'autres à nouveau un fragment encore – représentation d'une synthèse des champs d'expérience actuelle qui donne, médiatement productible, la représentation de l'Allemagne, de l'Allemagne dans le cadre de l'Europe, et de cette dernière elle-même, etc. – finalement, la Terre » (Husserl, 1989, p. 11).

- 11 Une fois l'espace-terre posé comme synthèse imaginée des expériences spatiales individuelles, Husserl explique que, pour nous coperniciens pour qui la terre est une des étoiles de l'espace infini de l'univers, c'est-à-dire un « corps », elle n'en est pas moins expérimentée d'abord comme sol, « sol d'expérience de tous les corps » (Husserl, 1989, p. 12). « Ce 'sol' n'est pas d'abord expérimenté comme corps, il devient corps-sol à un niveau supérieur de la constitution du monde à partir de l'expérience et cela annule sa forme originaire de sol » (Husserl, 1989, p. 12). La terre, même comme corps, a ainsi une valeur constitutive de l'expérience en ceci qu'elle est le corps à partir duquel nous expérimentons tous les corps. Cette expérience des autres corps est médiatisée par le mouvement : « C'est sur la Terre, à même la Terre, à partir d'elle et en s'en éloignant, que le mouvement a lieu » (Husserl, 1989, p. 12)<sup>7</sup>.
- 12 C'est évidemment dans le mouvement que s'expérimente au plan de la conscience la relativité de l'espace. Alors que le corps-sol se meut en relation avec les autres corps-sol que sont les étoiles, et qu'en cela il est perpétuellement en mouvement, le corps-sol Terre apparaît plutôt au repos lorsque la traverse des corps-sols relatifs, par exemple un train. Puis le paysage se remet en mouvement si mon mouvement même se confond avec celui du train. Mais toujours, dans ce jeu du mouvement et du repos, la Terre immobile est l'expérience originaire qui permet de faire l'expérience de la relativité :
- « Aussi longtemps que je ne possède pas de représentation d'un nouveau sol en tant que tel, à partir d'où la Terre dans sa course enchaînée et circulaire peut avoir un sens en tant que corps compact en mouvement et en repos, aussi longtemps encore que je n'acquies pas une représentation d'un échange des sols et ainsi une représentation du devenir corps de deux sols, aussi longtemps la Terre elle-même est bien un sol et non un corps. La Terre ne se meut pas... » (Husserl, 1989, p. 16).
- 13 Heidegger rejoint ainsi Husserl dans l'énoncé selon lequel « ce qui appartient à la constitution, cela est et est seul l'absolue et ultime nécessité, et c'est d'abord à partir de là que toutes les possibilités inimaginables d'un monde constitué sont finalement à imaginer » (Husserl, 1989, p. 28). Par ailleurs, c'est ce que nous verrons à présent, le mouvement de relativisation aporique de la Terre que trouve Husserl dans la vision copernicienne d'un corps-sol relatif, Carl Schmitt en trouve la trace dans l'évolution du droit international des États européens.

## « Nomologique » chez Schmitt

- 14 Carl Schmitt poursuit dans *Der Nomos der Erde* le développement d'une phénoménologie de la spatialité, interrogeant le rapport médiatique des humains à l'horizon, au milieu, à la planète terre. La particularité de son apport tient en ce qu'il construira sa théorie sous la forme d'une généalogie du droit international dont la thèse principale est à l'effet que les transformations du régime juridique sont organisées autour de ruptures historiques entre localisation et ordre (*Landnahmen* et *Seenahmen*). Si le récit qu'offre Schmitt participe plus d'une certaine mythologie des relations internationales que de leur analyse effective<sup>8</sup>, il peut encore être mis à contribution, notamment à travers les notions de prise de terres et de *nomos*.

## Prise de terres

- 15 Schmitt part de l'axiome selon lequel la terre, depuis les origines mythologiques de l'institution juridique, est le fondement (la « mère ») de tout droit. Cette association s'illustre de différentes manières qui répondent aux réalités impératives de la vie des peuples sédentaires : « La terre est [...] triplement liée au droit. Elle le porte en elle, comme rétribution du travail ; elle le manifeste à sa surface, comme limite établie ; et elle le porte sur elle, comme signe public de l'ordre. Le droit est terrien et se rapporte à la terre. » (Schmitt, 2001, p. 48). Les prises de terres, fondations de cités et fondations de colonies sont les « grands actes fondateurs du droit » :

« ... Les prises de terres et les fondations de cités entraînent toujours une première mensuration et une première répartition du sol utilisable. Ainsi apparaît une première mesure qui contient en elle toutes les mesures ultérieures. Elle reste visible tant que la constitution reste visiblement la même. Tous les rapports juridiques ultérieurs avec le sol du pays divisé par la tribu ou le peuple qui le prend, toutes les institutions d'une ville protégée par un rempart ou d'une nouvelle colonie sont déterminées par cette mesure originelle, et tout jugement autonome, conforme à ce qui est, procède du sol » (Schmitt, 2001, p. 50).

- 16 Ainsi, plutôt que la mesure objective, la mesure fondatrice est celle de l'établissement humain. La prise de terres fonde le droit dans deux directions : vers l'intérieur, définissant la possession et la propriété (droit privé), et vers l'extérieur, en face des autres puissances, et selon le type d'appropriation engagé par la prise de terres (droit public) :

« Dans tous les cas, la prise de terres est, tant vers l'extérieur que vers l'intérieur, le titre juridique originel, celui qui fonde tout le droit ultérieur. Le droit territorial [*Landrecht*] et le devoir de servir des habitants du territoire [*Landfolge*], la défense du territoire [*Landwehr*] et la levée en masse des habitants du territoire [*Landsturm*] présupposent la prise de terres. C'est tout bonnement elle qui crée les conditions de cette distinction. Dans cette mesure, la prise de terres a, du point de vue juridique, pour ainsi dire un caractère catégoriel » (Schmitt, 2001, p. 51).

- 17 Cette définition du droit met non seulement en marche une épistémologie fondée sur « l'aperception » spatiale telle qu'on l'a identifiée chez Husserl, mais elle offre également une définition de l'action humaine sur la terre comme action de configuration. La configuration se réalise comme projection qui co-institue (par des opérateurs : formes de pouvoir, propriété, voisinage) le monde (haies, clôtures, bornes, murs, bâtiments) et l'humain (famille, clan, tribu, État). Tous les grands philosophes du droit (Kant, Locke, Vico), suggère Schmitt, ont compris cette coïncidence fondamentale entre espace et droit. Les ordres pré-globaux (les empires antiques et chrétiens) qui se fondaient sur une notion de l'espace-terre comme étendue finie étaient des ordres terriens.
- 18 Or ces ordres auraient été rendus caducs par la découverte du Nouveau monde, « lorsque [articulée à l'idée de la mer comme espace libre] la terre fut pour la première fois saisie et mesurée par la conscience globale des peuples européens » (Schmitt, 2001, p. 54), et par la révolution industrielle, « au cours de laquelle la terre fut de nouveau saisie et mesurée à nouveau » (*Idem*). Ce mouvement indique le passage d'une image mythique de la terre à une connaissance scientifique de celle-ci qui fournit une représentation de la « planète saisie en termes de mensuration et de localisation humaines, commune à tous les hommes et à tous les peuples », c'est-à-dire une

connaissance véritablement globale<sup>9</sup>. C'est seulement à partir de cette connaissance globale qu'est possible ce que Schmitt appelle un *nomos* de la terre.

## Nomos

- 19 Entre les signifiés grecs de *nomos* (distribuer, partager, administrer, souverain, loi) et ses signifiés latins (appeler par le nom, nommer, nominal, nominalisme), on peut apercevoir les couches superposées de sens dans le geste cosmographique évoqué par Mircea Eliade :

« ... Toutes ces régions sauvages, incultes, etc. sont assimilées au Chaos ; elle participent encore de la modalité indifférenciée, informe, d'avant la Création. C'est pourquoi, lorsqu'on prend possession d'un tel territoire, c'est-à-dire quand on commence à l'exploiter, on accomplit des rites qui répètent symboliquement l'acte de Création ; la zone inculte est d'abord 'cosmisée', ensuite habitée » (Eliade, 1969, p. 21).

- 20 L'idée d'un geste de « cosmisation » recoupe très précisément, dans l'ordre juridique international, celle de prise de terres dont parle Schmitt dans le contexte de la découverte du Nouveau Monde et de la consolidation du droit européen<sup>10</sup>. Cette idée de terre, comprise au sens de Husserl comme sol et non comme corps, est l'horizon et limite, et permet de nommer /signifier / signer l'ordre. *Justissima tellus* : « ... les prises de terres et les fondations de cités entraînent toujours une première mensuration et une première répartition du sol utilisable. Ainsi apparaît une première mesure qui contient en elle toutes les mesures ultérieures » (Schmitt, 2001, p. 50). Toute existence politique, dont la métaphysique découle de la mesure (comme dans *nomein* et dans *nomographie*), relève ainsi de la spatialité humaine. Le *nomos* est le « fait fondamental de partition de l'espace, essentiel à chaque époque historique, de la conjonction structurante de l'ordre et de la localisation dans la coexistence des peuples [...]. Car chaque nouvelle époque et chaque ère nouvelle de la coexistence des peuples, des empires et des pays, des hommes au pouvoir et des puissances de toutes sortes se fondent sur de nouvelles divisions spatiales, de nouvelles délimitations et de nouveaux ordres spatiaux de la terre. » (Schmitt, 2001, p. 83).

- 21 Notons que Carl Schmitt s'en remet à la définition grecque – selon lui originelle – de *nomos*. Elle désigne « la première mensuration qui fonde toutes les mesures ultérieures, pour la première prise de terres en tant que première partition et division de l'espace, pour la partition et la répartition originelles. » (Schmitt, 2001, p. 70). Il déduit de cette définition originelle que le processus fondateur, dans la prise de terres, est cette force « qui réunit en lui localisation et ordre » (Schmitt, 2001, p. 71). Dans sa définition la plus simple, celle que nous retiendrons, le *nomos* selon Schmitt est donc la conjonction par la puissance de l'ordre et de la localisation.

« Le *nomos* au sens originel est précisément l'immédiate plénitude d'une force juridique qui ne passe pas par la médiation de la loi ; c'est un événement historique constitutif, un acte de légitimité grâce auquel seulement la légalité de la simple loi commence à faire sens » (Schmitt, 2001, p. 77).

## Le geste spatial

- 22 Alors que Heidegger, au seuil de sa nomination au poste de recteur de l'université de Fribourg, enseigne le « monde » comme co-constitutif de l'Être, dans l'événement de la

projection, et que Edmund Husserl reprend l'axe de « l'aperception » spatiale pour montrer le caractère indépassable du sol dans la conscience humaine du monde, Carl Schmitt, tout juste démis de ses fonctions de *Kronjurist* du Reich, développe son existentialisme politique dans le sens d'une thèse qui fait de la prise de terres le fondement nécessaire de tout ordre juridique. Ce tableau indique que la spatialité est au centre des préoccupations intellectuelles en Allemagne pendant l'entre-deux-guerres, théorisée à la fois comme opérateur ontologique (Heidegger), comme mode de constitution épistémologique (Husserl), et comme fondement politique de la relation entre la conscience humaine et son extérieur (Schmitt)<sup>11</sup>. Il s'agit ici d'une compréhension commune en ce qu'elle s'oppose ouvertement à une conception « neutre » ou relative de l'espace.

- 23 Dans une série de conférences au début des années 1950, Heidegger revient précisément sur cette question de la subjectivité de l'espace. Ces textes sont utiles pour comprendre rétrospectivement en quoi on aura vu, à l'époque de Weimar, une crise « nomotique » en Occident. En effet, dans la seconde partie de « Bâtir, habiter, penser », Heidegger propose une distinction entre l'espace, les espaces et les lieux. L'espace est une notion géométrique (on peut mesurer des intervalles entre des points géographiques : *spatium*), et mathématique (il s'agit d'une étendue mesurable et représentable : *extensio*). Mais, ajoute Heidegger, la « mesure » géométrique et mathématique de l'espace n'est pas le fondement de l'être de la spatialité. C'est également ce que disent en substance Husserl (avec sa critique de la Terre comme corps de l'astrophysique), et Schmitt (avec cette idée que la terre scientifiquement mesurée appelle encore un *nomos*). Ce n'est pas l'espace comme les espaces et les lieux, qui sont le fait propre de la spatialité et de l'humanité en même temps (l'habitation).
- 24 Cette habitation se joue dans le bâtir, qui se manifeste comme « cultiver » et comme « construire ». Le bâtir crée des objets, et ces objets donnent lieu à des lieux<sup>12</sup>. Ainsi, l'objet, qui est le produit du bâtir, devient un lieu, et ce lieu fait une place pour la spatialité humaine (ce que Heidegger appelle *Quadriparti* : la terre, le ciel, le divin et le mortel) (Heidegger, 1958, p. 176 et sqq). Le lieu est ce qui fait une place sur la terre à l'être de l'humain, et qui organise un espace donné en systèmes de places. Les espaces (au sens d'une zone humainement spatialisée) sont « ménagés » par des lieux dont l'être est fondé sur des choses du genre du bâtiment.
- 25 L'espace (*Raum*) est ainsi « ce qui a été 'ménagé', ce que l'on a fait entrer dans la limite. Ce qui a été 'ménagé' est chaque fois doté d'une place (*gestattet*) et de cette manière inséré, c'est-à-dire rassemblé par un lieu, à savoir par une chose [...] ». « Il s'ensuit que les espaces reçoivent leur être des lieux et non de 'l'espace' » (Heidegger, 1958, p. 183). Et encore : « La limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien, comme les Grecs l'avaient observé, ce à partir de quoi quelque chose commence à être (*sein Wesen beginnt*) » (Heidegger 1958, p. 183). Être, c'est être habitant, et ce d'un bout à l'autre de l'espace. Il n'y a pas une telle chose qu'un écart entre l'humain et l'espace – ils sont co-constitués. « Le rapport de l'homme à des lieux et, par des lieux, à des espaces réside dans l'habitation. La relation de l'homme et de l'espace n'est rien d'autre que l'habitation pensée dans son être. » (Heidegger, 1958, p. 188).
- 26 On trouve ici, dans la manière dont Heidegger, Husserl et Schmitt se répondent, la conceptualisation d'un geste fondamental de spatialisation qui appartient à la condition humaine. Cette idée du geste spatial permet de concevoir l'espace comme matière médiatique primordiale, et porte la spatialité au seuil de la théorie sociale et



politique. Il faut maintenant, par le biais d'une dialectique, retourner ce concept à l'histoire.

## L'oubli de l'espace

- 27 La découverte du geste spatial dans la pensée allemande de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle porte en elle une sourde inquiétude. En effet, en même temps que l'on explore le fait humain dans sa dimension spatiale, on découvre la tension qui anime cette dimension. La qualification scientifique de l'espace par l'astrophysique apparaît à Husserl comme une forme d'érosion des fondements de la capacité humaine de se penser dans le monde. Le phénoménologue est travaillé par le sentiment que la science est en même temps, par son effet de relativisation, une vidange du sens humain de la Terre. Sa démonstration dans « L'arché-originaire Terre ne se meut pas » vise à démontrer que l'idée de la Terre comme corps relatif dans un univers infini (indifférent ?) est fautive.

« La Terre peut tout aussi peu perdre son sens 'd'archi-foyer', d'arché du monde, que ma chair son sens d'être tout à fait unique, de chair originaire dont toute chair dérive une partie de son sens d'être, et que nous, hommes, selon notre sens d'être, précédon les animaux, etc. Par conséquent, toutes les assimilations (homogénéisations) qui se co-constituent nécessairement, de la chair et du corps, ou de la chair corporelle comme corps semblable à d'autres, de l'humanité comme espèce animale parmi d'autres, et donc finalement de la Terre comme corps mondain parmi les corps mondains, ne peuvent rien changer à cette dignité constitutive ou hiérarchie de valeur » (Husserl, 1989, p. 27).

- 28 Il y a danger, peut-être une crise du geste spatial, qui se dessine dans l'inquiétude de Husserl, lui qui écrit à la défense de ce geste spatial comme geste, si l'on veut, cosmique. On trouve chez Heidegger l'écho de cette inquiétude qui, dans la pensée du philosophe, prend la figure de l'oubli :

« Le sens de *Bauen*, habiter, tombe en oubli. [...] Nous voulons dire qu'on n'appréhende plus l'habitation comme étant l'être (*Sein*) de l'homme ; encore moins l'habitation est-elle jamais pensée comme le trait fondamental de la condition humaine » (Heidegger, 1958, p. 174).

- 29 Le fait d'être sur la terre, en tant que mortel, est une question qui serait refoulée par la philosophie. Plus loin, Heidegger suggère que la crise de l'habitation réside en ceci que les mortels doivent encore apprendre à habiter, et, pire encore, qu'ils ne considèrent pas encore ce fait comme une crise. « Dès que l'homme, toutefois, considère le déracinement, celui-ci déjà n'est plus une misère (*Elend*). Justement considéré et bien retenu, il est le seul appel qui invite les mortels à habiter. » (Heidegger, 1958, p. 193). La pensée de l'espace de Heidegger nous laisse donc avec le déracinement comme question. Cette question, on la retrouve sous d'autres traits dans *Le nomos de la terre*. Pour Carl Schmitt, l'oubli du geste spatial se trouve dans l'oubli de la définition originelle de *nomos*, c'est-à-dire dans la disjonction (par la puissance) de l'ordre et de la localisation. L'oubli correspond pour le juriste à la déliquescence du droit. Cette rupture conceptuelle et historique entre ordre et localisation, Schmitt l'appelle nihilisme. Pour le dire ainsi, dans la pensée de Schmitt, *nomos* (dans le « vrai » sens du terme) et nihilisme sont des antonymes.
- 30 L'auteur écrit : « ... La relation entre utopie et nihilisme révèle que seule une scission définitive entre ordre et localisation peut être qualifiée de nihilisme dans un sens

historiquement spécifique. » (Schmitt, 2001, p. 70). Schmitt va jusqu'à dire, ce qui recoupe entièrement la critique husserlienne de la vision astrophysique de l'espace, que le positivisme, qui est à la recherche des lois de la nature, est également nihiliste au sens d'une disjonction entre ordre et localisation : « La patrie et l'origine ne sont pas pour [Auguste Comte et donc pour la sociologie positive] des caractéristiques pertinentes. Il supprime ainsi le lien entre localisation et ordre. » (Schmitt, 2001, p. 76). De manière apparentée, Heidegger suggère que la science logique est la forme même de la projection, qui est l'événement constitutif de l'être et du monde – la logique même serait un *nomos*<sup>13</sup>.

- 31 Avant d'explorer le sens et les applications d'une telle idée, il faut retourner à la genèse et au déclin du premier *nomos* de la terre, c'est-à-dire de la première conjonction globale de l'ordre et de la localisation manifestée sous la forme du *jus europaeum* (entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle) dont Schmitt fournit le récit. L'apparition du *jus europaeum* est liée à la saisie, à l'occasion des Grandes Découvertes, de la terre comme totalité.

« Cet ordre apparaît avec l'État territorial européen, centralisé, spatialement clos sur lui-même, souverain face à l'empereur et au pape, mais aussi face à tout voisin, et auquel s'ouvre un espace libre illimité pour des prises de terre outre-mer. Les nouveaux titres juridiques qui caractérisent ce nouveau droit des gens centré sur l'État, et qui étaient totalement étrangers au Moyen Âge chrétien, sont la découverte et l'occupation. Le nouvel ordre spatial ne réside plus dans une localisation assurée, mais dans une balance, un 'équilibre' » (Schmitt, 2001, p. 70).

- 32 Ainsi, quand l'espace-terre est pour la première fois totalisé, la partition ordinaire entre intérieur et extérieur de la frontière du cosmos humain ne peut plus fonder l'ordre. Il n'y a plus, dans la situation géographique de totalisation, de « dehors » du monde habité, il n'y a plus de chaos qui se présente comme un « donné ». Il faut, pour la première fois, un *nomos* de la terre, c'est-à-dire une forme de la conjonction entre localisation et ordre qui soit fondée non pas sur la prise de terres créatrice d'un espace clos sur un dehors réel, mais sur une dialectique construite à l'intérieur de la totalité de l'espace-terre, et à partir de laquelle peuvent évoluer les rapports entre les différentes zones. Il faut mettre en scène de manière « figurée » un chaos et un cosmos, par exemple dans une pure projection.
- 33 Cette dialectique figurative chaos / cosmos propre à l'espace global se constituera d'abord dans l'opposition entre l'empire lisse des mers (contrôlé par l'Empire britannique), et l'empire strié de la terre (États européens), puis par la création de lignes de partage successives entre l'Europe (espace du droit) et le Nouveau Monde (espace libre de découverte et d'appropriation – espace colonial). Dans l'évolution de cette dialectique nomotique au sein de la totalité terrestre qui sort par là de sa nuit<sup>14</sup>, s'est développé un *nomos* dont le fondement était la sécurisation par la puissance d'une relation entre le continent européen (royaume du droit) et son dehors, de son autre moitié qui, par les notions de découverte et d'occupation, est l'espace de projection des rapports juridiques sur le continent européen.
- 34 Pendant quatre siècles, suggère Schmitt, le *jus europaeum*, premier *nomos* de la terre, s'est constitué comme une dialectique figurative compétente. Or, et c'est le drame qui est mis en scène dans la dernière partie de *Der Nomos der Erde*, drame d'une Allemagne perdue au sein de l'Occident, ce *nomos* de la terre qu'est le droit européen commence à s'écrouler. Le déclin du *nomos* européen de la terre commence selon Schmitt à partir de la dernière prise de terres commune par l'Europe – celle du Congo en 1885. À partir de là s'amorce l'effacement de la distinction entre l'Europe et le reste du monde. Par l'effet

déstructurant / universalisant du libéralisme économique, les colonies deviennent en effet des territoires étatiques, et la planète se voit rapidement engloutie dans un droit mondial uniforme (le « droit international » remplaçant le *jus europaeum*)<sup>15</sup>.

- 35 Le droit des gens, cet ordre dont l'Europe occidentale était le centre, et qui s'est mis en place dans le contexte de la découverte du Nouveau Monde, disparaît au XX<sup>e</sup> siècle, sous l'effet de la consolidation de l'hémisphère occidental, et dans le mouvement de la généralisation de la forme européenne de l'État-nation. Il n'y a plus de dehors du droit international, comme il y avait un dehors de l'Europe à l'époque coloniale, et la dialectique figurative de l'ordre global s'est disloquée. Nous nous trouvons dans une situation de nihilisme, devant une rupture entre ordre et localisation. Schmitt écrit dans son journal en 1947 :

« Il n'y a pas de mouvement sans espace vide. Il n'y a pas non plus de droit sans espace libre. Toute saisie et délimitation normative d'un espace nécessite un espace libre qui reste au-dehors, hors du droit. La liberté, c'est la liberté de mouvement, il n'y en a point d'autre. Qu'il est épouvantable, le monde où il n'y a plus de l'étranger, mais seulement de l'intérieur ; plus d'issue vers la liberté au dehors ; plus de champ libre où les forces se mesurent et s'éprouvent librement » (cité par Haggermachin dans Schmitt, 2001, p. 38).

- 36 Cette rupture nomotique est la première qui affecte l'humanité depuis la constitution du droit des gens, et elle inspire à Schmitt une formule pathétique empruntée à Konrad Weiss : « La pensée des hommes doit se tourner à nouveau vers les ordres élémentaires de leur existence terrestre. Nous cherchons le sens qui habite la terre » (Schmitt, 2001, p. 46).

## Quel est le nouveau *nomos* de la terre ?

- 37 Cette question du sens qui habite la terre, léguée par l'analyse schmittienne de l'évolution historique du droit interétatique, est en fait la nôtre. Il y a en Occident une « déplétion » des repères spatiaux. L'espace-terre est entièrement colonisé ; la possession spirituelle des territoires est défaite au profit de la mise en rapport démocratique libérale du corps et de l'espace ; les modes de production inventés par l'industrie agroalimentaire ont détruit la base paysanne traditionnelle et relativisé la propriété de la terre comme mode de vie ; les marchandises échangées sur les marchés mondiaux sont des biens immatériels ; le principe national est défait au profit des grandes unions économiques et en guise de prémunition contre les génocides, ces épisodes où l'identité ethnique semble avoir des rapports catastrophiques avec l'espace.
- 38 L'espace, c'est une autre manière de parler de l'oubli du déracinement, est l'impensé de notre époque. Nous circulons ainsi, comme nous nous projetons dans le monde, sur toute la surface de la terre, qui est un espace lisse, qui a une consistance floue. Nous parcourons des réseaux (autoroutes, lignes aériennes, procédures, formulaires, codes informatiques, échanges professionnels, scénarios de films américains), et c'est peut-être de manière paradoxale hors de ces réseaux, à côté des lignes commanditées, que nous courrons le risque d'être déracinés. Nous sommes de nulle part, nous pouvons partout circuler sur des lignes qui parcourent l'ensemble de l'espace-terre. Quel est aujourd'hui le lieu du projet humanité ? Quel est le lien qui fabrique le corps social, dans quelle territorialité se réalise-t-il ? Sommes-nous, comme l'a suggéré Jean Baudrillard (1988), « dans l'utopie réalisée » ?

- 39 Le constat d'une transformation radicale de l'usage politique de l'espace figure parmi les constats fondamentaux de ce que l'on a appelé le postmodernisme. Carol Levasseur, suivant Giddens, résume bien ce constat :

« L'évidement de l'espace signifie et suppose que l'on découpe avec précision l'espace en cherchant à faire abstraction de toute référence concrète à un site spécifique. Cela pousse à considérer les unités spatiales comme interchangeables. Dès lors, l'espace se présente comme une réalité indépendante de tout lieu particulier, une sorte de 'chose' qui existe en soi et que l'on peut se représenter objectivement à l'aide d'outils cartographiques de plus en plus sophistiqués » (Levasseur, 2006, p. 266).

- 40 La distinction entre lieu (comme localité, comme territoire) et espace (comme plan de projection général), s'il n'est pas certain qu'elle soit nouvelle, n'en demeure pas moins une tendance accélérée du rapport entre l'humain, la puissance et l'espace. En particulier, cette tendance fait jouer le rapport présence / absence dans le sens de permettre l'interaction entre « individus absents », qui fait que le « lien entre les conduites et l'inscription physique se détend de manière saisissante » (Levasseur, 2006, p. 267). Les nouveaux moyens de communication, et parmi ceux-ci, l'argent en particulier, sont le vecteur de cette distinction entre lieu et espace. La disjonction nihiliste entre ordre et localisation de Schmitt appartient à l'accélération de ce processus général de distinction entre lieu et espace, tout comme l'apparition des nouvelles nomologiques ou nomologiques concurrentes dont il pourrait être question dans une analyse nomotique contemporaine du politique.

- 41 Le constat de Schmitt se trouve déjà dans la définition de la liberté que donne Simmel dans *Philosophie de l'argent*. Simmel suggère en effet que la liberté moderne est liée à la distinction générale entre sujets et objets que permet la monétarisation des rapports, incluant la séparation entre les travailleurs, les outils et les fruits du travail, ces outils et ces fruits incluant la terre-sol elle-même :

« La séparation du travailleur d'avec ses moyens de travail, qui passe, en tant que problème de propriété, pour le nœud gordien de la misère sociale, pourrait justement, en un autre sens, se présenter comme une délivrance : si cette différenciation de la personne du travailleur, en tant qu'être humain, d'avec les conditions purement objectives dans lesquelles le place la technique productive. [...] En enfonçant ainsi un coin entre la personne et la chose, l'argent commence par déchirer des liens bienfaisants et utiles, mais il introduit cette 'autonomisation' de l'une par rapport à l'autre dans laquelle chacune des deux peut trouver son plein et entier développement, à sa satisfaction, sans subir les entraves de l'autre » (Simmel, 1999, p. 420).

- 42 Comme l'écrit Hegel au paragraphe 247, « les fleuves ne sont pas des frontières naturelles, quoiqu'on les fasse valoir comme tels dans les temps modernes, mais ils relient bien plutôt les hommes, ainsi que les mers » (1940, p. 263). On en trouve l'écho joyeux dans cette description de l'ordre capitaliste chez Deleuze et Guattari, monde dont la dialectique est celle de la déterritorialisation, et dont le personnage conceptuel principal, le nomade, se qualifie par le mouvement (sur place ou en déplacement) sur des lignes de fuite. Il s'agit chez ces auteurs d'un usage inversé de la spatialité, dont le *nomos* même est néantisation perpétuelle. Enfin, la description de l'Empire offerte par Hardt et Negri répond tout à fait à ce paradigme de la rupture entre ordre et localisation qui caractériserait le monde contemporain<sup>16</sup>.

- 43 Dans une tirade dont il faudra ici savoir tirer profit, Schmitt suggère que « tant que l'Histoire universelle n'est pas conclue et reste encore ouverte et en mouvement, tant

que les choses ne sont pas fixées et pétrifiées à jamais, autrement dit, tant que les hommes et les peuples ont encore un avenir et pas seulement un passé, un nouveau *nomos* naîtra dans les formes toujours nouvelles que prendra le cours de l'Histoire » (Schmitt, 2001, p. 83). Une innovation est en germe dans *Der Nomos der Erde*, qui à mon sens participe d'un renouvellement de la théorie politique de l'espace. Il s'agit du diagnostic d'une rupture entre ordre et localisation qui résonne avec la question de l'arché-originaire comme avec celle du déracinement, et qui permet de tenter une qualification de la réorganisation politico-spatiale du monde contemporain. Cette analyse reste elle aussi à faire et la *praxis* qui peut y être associée demeure en grande partie innommée. Nous savons cependant qu'elle devra passer par une « désabsolutisation » et une dématérialisation de la notion d'espace.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BAUDRILLARD, J., 1988, *Amérique*, Paris, Le livre de poche.
- BIEMEL, W., 1981, *Le concept de monde chez Heidegger*, Paris, Vrin.
- BUREAU, L., 1997, *Géographie de la nuit*, Montréal, l'Hexagone.
- DELEUZE, G. et F. GATTARI, 1980, *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie tome 2*, Paris, Éditions de Minuit.
- ELIADE, M., 1969, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard.
- FRANCK, D., 1986, *Heidegger et le problème de l'espace*, Paris, Minuit.
- GIROUX, D., 2006, « Utopie / Corps / Sôma », dans J. E. Reis et J. Bastos da Silva (dir.), *Nowhere somewhere. Writing, space and the construction of utopia*, Porto, Presses de l'université de Porto.
- HARDT, M. et A. NEGRI, 2000, *Empire*, Paris, Exils.
- HARVEY, D., 2006, *Spaces of global capitalism*, New York et Londres, Verso.
- HEGEL, G.W., 1940, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Gallimard.
- HEIDEGGER, M., 1958, « Bâtir, habiter, penser », dans *Essais et conférences*, traduit de l'allemand par André Préau, Paris, Gallimard.
- HEIDEGGER, M., 1992, *Les concepts fondamentaux de la métaphysique. Monde-finitude-solitude*, traduit de l'allemand par Daniel Panis, Paris, Gallimard.
- HUSSERL, E., 1989, « L'arché-originaire Terre ne se meut pas. Recherches fondamentales sur l'origine phénoménologique de la spatialité de la nature », traduit de l'anglais par Didier Franck, dans *La terre ne se meut pas*, Paris, Éditions de Minuit.
- LEVASSEUR, C., 2006, *Incertitude, pouvoir et résistances : les enjeux du politique dans la modernité*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval.
- NIETZSCHE, F., 2000, *Œuvres I*, traduit de l'allemand par Michel Haar et Marc de Launay, Paris, Gallimard.

- SCHMITT, C., 1992, *La notion de politique*, Paris, Flammarion.
- SCHMITT, C., 2001, *Le nomos de la terre dans le droit des gens européen du Jus Publicum Europaeum*, traduit de l'allemand par Lilyane Deroche-Gurcel, Paris, PUF.
- SIMMEL, G., 1999, *La philosophie de l'argent*, Paris, PUF.
- SLOTERDIJK, P., 1991, « La nation vue d'en haut et d'en dedans » dans *Conjonctures* 15.
- SLOTERDIJK, P., 2000, *La domestication de l'être*, Paris, Mille et une nuits.
- STRAUSS, L., 2001, *Nihilisme et politique*, Paris, Payot et rivages.
- TAUSSIG, M., 1997, *The Magic of the State*, New York, Routledge.

## NOTES

1. Lorsque l'on parle de république de Weimar, il s'agit d'un phénomène juridico-politique. La République est un régime constitutionnel instauré en 1919 et, même si elle n'est jamais abrogée par les nazis, elle est rendue obsolète en 1934, lorsque Hitler devient *Reichsführer*. Évoquant la république de Weimar, on parle aussi d'un phénomène culturel, qui prend son essor dans l'entre-deux-guerres et s'échoue quelque part au début des années 40.
2. C'est ce qu'à démontré avec brio Didier Franck dans son livre sur Heidegger et l'espace (1986).
3. J'en prends pour preuve la continuité des thèmes et figures entre le premier essai sur la question, "L'origine de l'œuvre d'art" et "De l'essence du fondement", datant de 1929, le séminaire de 1929/1930 sur les concepts fondamentaux de la métaphysique, et les conférences du début des années 50 sur l'habitation. Il sera question de ces dernières un peu plus loin.
4. Outre l'ouvrage désormais classique de Walter Biemel sur cette notion (1981), je renvoie à *La domestication de l'être* de Peter Sloterdijk (2000) pour une reprise provocante de la question onto-spatiale chez Heidegger.
5. En d'autres mots, pour Heidegger, le fait de l'humain est la "projection même" – et c'est cela qui fait (configure) le "monde". Peter Sloterdijk (2000) reprend cette idée de la projection comme geste humanisant par excellence, l'associant plus précisément à la découverte de la technique : la projection d'une pierre – technique – réalise la première inscription consciente de la limite du monde. Bien que l'exploration de cette analyse dépasse le propos de cet article, elle m'apparaît nécessaire à la poursuite de la réflexion nomotique qui est ici engagée.
6. C'est en 1933 que Husserl est rayé de la bibliothèque de l'université de Fribourg sous le coup des lois antijuives, ce qui avait provoqué la démission du prédécesseur de Heidegger au rectorat. Le traducteur français du texte fait remarquer que les notes de Husserl sur l'espace (rédigées entre 1931 et 1934) sont presque exactement contemporaines de l'essai de Heidegger "L'origine de l'œuvre d'art", dans lequel la Terre est comprise comme ce sur quoi et en quoi l'homme fonde son habiter.
7. Peter Sloterdijk (1991) aura beaucoup plus tard glosé sur le fait que, à l'ère du satellite, l'humanité ne peut plus se considérer comme irrémédiablement multiple, s'offrant une vue de la terre qui désengage par l'expérience la réalité des frontières. On l'a vu, outre la version plus pédagogique qu'offre son récit, cette expérience actuelle n'est pas différente dans ses conséquences politiques et épistémologiques que la synthèse des expériences individuelles de l'horizon décrite par Husserl.
8. On a écrit, en guise de critique à la thèse développée par Carl Schmitt dans *Le nomos de la Terre*, que l'idée d'une spatialité structurante du droit (idée qui est la thèse principale de l'ouvrage) ne correspond pas autant que veut le suggérer Schmitt à l'histoire du *jus europaeum*, mais bien plutôt à l'histoire de l'Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle. Dans sa présentation de la traduction française du *Nomos*

de la terre, Peter Haggemacher remarque à propos de la réflexion de Carl Schmitt sur l'espace, entre 1939 et 1943, que celle-ci est "d'abord [...] directement tributaire des succès militaires allemands auxquels elle fournit un appui idéologique à peine voilé ; mais à mesure que le sort des armes se renverse, elle se détache de l'actualité et se réfugie sur le plan de l'analyse théorique et de la contemplation historique." (2001, p. 12). La réflexion que l'on retrouve en segment dans *Le nomos de la terre* est le fruit d'un travail de pensée qui s'échelonne entre 1936 et 1947, et la question de la spatialité politique occupait Schmitt depuis le début.

9. La terre est ici projection comme est projection le fondement du *logos* dans l'analyse de Heidegger, et elle est objet saisi par l'humanité comme est le corps-sol de la phénoménologie de Husserl. Chez les trois auteurs, l'origine comme les résultats d'une phénoménologie de la spatialité ont à voir avec le développement de la science occidentale (logique chez Heidegger, astrophysique chez Husserl, géographie chez Schmitt). C'est le mouvement de pensée d'une civilisation qui se manifeste ici de manière spectrale.

10. Nonobstant la distinction que fait Schmitt entre *kosmos* et *nomos* (2001, p. 56). On peut également y voir quelque chose de l'idée de projection chez Heidegger : "Ainsi, la projection est en soi l'événement qui fait naître l'obligation en tant que telle, dans la mesure où cet événement présuppose toujours une possibilisation. Avec cette libre liaison, en laquelle tout ce qui rend possible se tient devant le possible effectif, il y a toujours, du même coup, une détermination propre du possible lui-même. En effet, le possible ne devient pas davantage possible grâce à l'indétermination, au sens où tout possible trouverait en elle pour ainsi dire sa place et son cantonnement. Au contraire, le possible croît, dans sa possibilité et sa force de possibilisation, grâce à la limitation." (1976, p. 521-52).

11. Schmitt est au fait de cette tendance dans la pensée allemande de son époque, de l'intérêt philosophique pour les notions d'espace et de temps, tendance dans laquelle il retrouve, dans une typologie *ad hoc*, les tenants de la concrétude du temps contre l'espace (Husserl, Heidegger, Bergson), et les tenants de la concrétude de l'espace contre le temps ("comme on aimait le faire en Allemagne depuis 1939"), deux tendances dont il se dissocie (Schmitt, 2001, p. 79).

12. Heidegger prend l'exemple d'un pont. Le passage est beau et mérite d'être reproduit en partie. "Léger et puissant", le pont s'élance au-dessus du fleuve. Il ne relie pas seulement les deux rives déjà existantes. C'est le passage du pont qui seul fait ressortir les deux rives comme rives. [...] Avec les rives, le pont amène au fleuve l'une et l'autre étendue de leurs arrière-pays. Il unit le fleuve, les rives et le pays dans un mutuel voisinage. [...] Les ponts conduisent de façons variées. Le pont de la ville relie le quartier du château à la place de la cathédrale, le pont sur le fleuve devant le chef-lieu achemine voitures et attelages vers les villages des alentours. Au-dessus du petit cours d'eau, le vieux pont de pierre sans apparence donne passage au char de la moisson, des champs vers le village, et porte la charretée de bois du chemin rural à la grand-route. Le pont de l'autostrade est pris dans le réseau des communications lointaines, de celles qui calculent et qui doivent être aussi rapides que possible. [...] "Le pont, à sa manière, rassemble auprès de lui la terre et le ciel, les divins et les mortels" (Heidegger, 1958, p. 180-181).

13. Dans une analyse qui présente une certaine parenté à celle de Schmitt, toutefois imprégnée d'une hégélienne fatalité, Georg Simmel, en 1900, définit le cynisme : "les terrains favorables au cynisme sont les lieux de grande circulation, spécialement boursière, où l'argent est présent massivement et change facilement de propriétaire. Plus l'argent devient ici le seul centre d'intérêt, plus on voit l'honneur et les convictions, le talent et la vertu, la beauté et le salut de l'âme s'investir là contre, et plus il va se développer une mentalité frivole et moqueuse par rapport à ces biens existentiels, supérieurs, qui sont à vendre, comme marchandises au marché, et finalement ont bientôt, eux aussi, un 'prix sur le marché'. La notion de prix de marché appliquée à des valeurs qui, de par leur nature, refusent toute évaluation en dehors de celle qui ressortit à ces propres catégories et idéaux, est l'objectivation achevée de la subjectivité cynique." (Simmel, 1999, p. 308). Il est important de souligner que la définition qu'offre Leo

Strauss de la notion de nihilisme au même moment, alors qu'il est installé aux États-Unis (en 1947), dans *Nihilisme et politique*, est une définition logiquement inverse. Alors que pour Schmitt, la délocalisation, l'utopie, l'universalisme sont nihilistes et signe de décadence, et que dans la description de Simmel le cynisme est tributaire de la société de marché qui est elle-même le fait d'un processus de délocalisation, pour Strauss, c'est le particularisme, le culturalisme, et la recherche située de la vérité qui est nihiliste.

14. Je renvoie ici à la jolie formule de Luc Bureau qui relate le moment où Christophe Colomb aperçoit la lueur d'un feu qui annonce les côtes américaines : "mais dans cette simple lumière se coagule une certitude : c'est la terre, juste là, à quelques lieues de distance. Le monde s'ouvrirait ainsi dans la nuit noire à sa deuxième moitié." (Bureau, 1997, p. 26).

15. Pour Schmitt, ce nouvel universalisme agit plutôt comme façade (c'est le propos de *La notion de politique* (1992)). Dans les faits, les grandes puissances interviennent par voie indirecte dans les petits États, et la place laissée à une sphère privée internationale donnant libre cours à l'économie constitue une myriade de formes indirectes d'impérialisme, surtout de la part des États anglo-saxons. D'où le lien entre industrialisation et nihilisme, parent du lien que fait plus tôt Simmel entre monétarisation et cynisme (*op.cit.*), et que Nietzsche fait également entre le commerce libéral et le nihilisme européen dans un texte de jeunesse, "L'État chez les Grecs" (Nietzsche, 2000, p. 305-307). Dans *Principes de la philosophie du droit*, Hegel, au paragraphe 247, détaille le rapport entre objectivité et industrie : "de même que le principe de la vie de la famille a pour condition la terre, le fonds et le sol, de même, pour l'industrie, l'élément naturel qui l'anime du dehors est la mer. La recherche du gain, en tant qu'elle comporte un risque pour l'obtenir, élève celle-ci au-dessus de son but et se substitue à l'attachement de la glèbe, et au cercle limité de la vie civile, des plaisirs et des désirs particuliers qui accompagnent le facteur de fluidité, de danger et d'engloutissement possible. De plus, cette recherche met des pays éloignés en rapport de trafic par le plus grand moyen de liaison. Le trafic est une activité juridique qui introduit le contrat, et il contient en même temps un grand moyen de culture, et le commerce y trouve sa signification historique." (Hegel, 1940, p. 263).

16. Je me permets de renvoyer à Giroux 2006 (en particulier aux pages 276-281) pour une évocation plus détaillée de la manière dont les pensées de Deleuze et Guattari et de Hardt et Negri répondent au diagnostic schmittien de nihilisme défini comme dislocation historique et conceptuelle entre ordre et localisation.

## RÉSUMÉS

Ce texte part de l'hypothèse que la question de la spatialité s'est posée de manière aiguë et profonde dans la pensée allemande de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et ce au-delà des cercles intellectuels nazifiants. Dans un premier temps, le texte se penche sur les méditations de Heidegger sur l'espace, en particulier celles que l'on retrouve dans les cours des années 1929-1930. Il fait ensuite une incursion dans la pensée de l'espace d'Edmund Husserl, que l'on retrouve dans une série de notes atypiques des années 1930. Il propose enfin une discussion des notions de prise de terres et de *nomos* développées par Schmitt dans *Der Nomos der Erde*. Il s'agit par là, en dégagant une problématique politique de l'espace qui serait commune à ces auteurs, de commencer cette tâche ardue de dégager les éléments pour une analyse nomotique du monde politique contemporain.



This paper poses the hypothesis that the question of “spatiality” has been a steady preoccupation and was at the heart of the German thought during the first half of the 20<sup>th</sup> Century, and well beyond the Nazi intellectual circles. First, I explore Heidegger’s meditations on space, especially those that are found in his courses in 1929 and 1930. Second, I move on to Edmund Husserl’s thought on space, as appears in very atypical notes taken in the 1930’s. Third, I discuss the notion of “space appropriation” and “nomos” (the fundamental act of partition) as developed by Carl Schmitt in *Der Nomos der Erde*. In trying to see a common political thesis of space with these philosophers, I put up to task the project of finding the elements that could enable us to do a nomotic analysis of the contemporary world.

## INDEX

**Mots-clés** : théorie de l'espace, Carl Schmitt, Martin Heidegger, Edmund Husserl, république de Weimar

**Index géographique** : Allemagne

**Keywords** : theory of space, Carl Schmitt, Martin Heidegger, Edmund Husserl, Weimar Republic

## AUTEUR

DALIE GIROUX

École d'études politiques – université d'Ottawa (Canada)

dgiroux@uottawa